

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

03

SOCIAL

01

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

15

ECONOMIE

03

RURAL

01

ENERGIE

03

NON DEFINIS

01

N° 2651

26 Septembre 2022

26 September 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	0013/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022 DU 22/09/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0013/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022 DU 22/09/2022 RELATIF A L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'EVALUATION DE L'APTITUDE VISUELLE ET L'APTITUDE COMPORTEMENTALE DES CANDIDATS A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-10-2022

2

Reference	N°025/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°025/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 21 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

3

Reference	017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 21 SEPTEMBRE 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AON0/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BARRAGES RÉSERVOIRS DE MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

4

Reference	002/C/IN/D/DA/SC/BMA/Sm DU 22/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 002/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM DU 22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N° 002/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 05/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ATELIERS ET DE LA TOITURE DU B'TIMENT ADMINISTRATIF DE L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN (EN DEUX LOTS).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

5

Reference	ADDITIF N°006 Lire
Titre/objet	RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/A0NR/CUE/CIPM/2022 DU 22 AOUT 2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'HOTEL DE VILLE D'EBOWA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	014/CNCC/DG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AMI N°002/AMI/CNCC/CIPM/2022 POUR LES ÉTUDES TECHNIQUES ET ARCHITECTURALES EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN PARKING ET DES COMMODITES A LA BASE LOGISTIQUE DE NGAOUNDERE POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

7

Reference	012/SNI/DG/DOI/DOI.A Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/SNI/CIPM/22 DU 24 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	071/SNI/DG/DOI/DOI.A Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°006/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

9

Reference	? 302/D/MINTP/SG/CPR FC/SPM/EP/SPMJ/2022 Lire
Titre/objet	DECISION ? 302/D/MINTP/SG/CPR FC/SPM/EP/SPMJ/2022 DU 20 SEPT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES AON NO: 082 /AONO/MINTP/CSPM - PFC/2021, DU 15 DÉCEMBRE 2021 EN VUE DE L'ACQUISITION DE SIX (06) RADARS POUR LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA POLICEFINANCEMENT : PRÊT BIRD 8650 - CM/BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	004/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGMAP-94/COOR/COOR-AD/UAQ Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0000004/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGMAP-94/COOR/COOR-AD/UAQ DU 22 SEPT 2022, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AAMI/MINEPAT/2022 DU 08 AOUT 2022 , EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE REVÊTEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER NKOLBONG (RIVIÈRE EBENDI) RELIANT LA MOSQUÉE À LA ROUTE PRINCIPALE EN PASSANT AU LIEU-DIT IMMEUBLE DU DOCTEUR AHMAT TOM, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

11

Reference	ADDITIF N° 002/IN/D/DA/SC/BMA/Sm/22 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	ADDITIF N°006 Lire
	Titre/objet	RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/CUE/CIPM/2022 DU 22 AOUT 2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES DE L'HOTEL DE VILLE D'EBOLWA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	004 2bis/ApNO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ADDITIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 2BIS/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MOUROM DANS LA COMMUNE DE WIAYO OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD. DANS LE CADRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE CI-DESSUS, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, MAÎTRE D'OUVRAGE. AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LE PUBLIC QUE CERTAINES DISPOSITIONS DUDIT DOSSIER SONT MODIFIÉES ET COMPLÉTÉES CONFORMÉMENT AUX TABLEAU CI-APRÈS :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

14	Reference	1 Lire
	Titre/objet	L'APPEL D'OFFRES N° 00000245/AONO/CCAA/CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR L'ACQUISITION, LA FOURNITURE ET LA MISE EN EXPLOITATION DES RAYONNAGES A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA) EN DEUX TRANCHES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	025/DC/SNI/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 025/DC/SNI/CIPM/22POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE CERTAINS LOCAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-10-2022

16	Reference	N°1498/CRP/MINTP/SG/CPR FC/EP/SPMJ/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE N°1498/CRP/MINTP/SG/CPR FC/EP/SPMJ/2022 DU 20 SEPT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES AON N°: 082 /AONO/MINTP/CSPM - PFC/2021, DU 15 DECEMBRE 2021 EN VUE DE L'ACQUISITION DE SIX (06) RADARS POUR LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA POLICE.FINANCEMENT :) PRÊT BIRD N° 8650 /RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (BIP 2022 ET SUIVANTS).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

17	Reference	013/SNI/DG/DOI/DOI.A Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°006/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN°017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 21 SEPTEMBRE 2022DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AON0/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BARRAGES RÉSERVOIRS DE MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

19

Reference	002/C/IN/D/DA/SC/BMA/Sm DU 22/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 002/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM DU 22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N° 002/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 05/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ATELIERS ET DE LA TOITURE DU B?TIMENT ADMINISTRATIF DE L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN (EN DEUX LOTS).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

20

Reference	025/DC/SNI/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 025/DC/SNI/CIPM/22POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE CERTAINS LOCAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	07-10-2022

21

Reference	101/D/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGMAP-94/COOR/COOR-AD/UAO Lire
Titre/objet	DECISION N° 00000101/D/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGMAP-94/COOR/COOR-AD/UAO DU 22 SEPT 2022, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004/AAMI/MINEPAT/2022 DU 08 AOUT 2022 , EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE REVÊTEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER NKOLBONG (RIVIÈRE EBENDI) RELIANT LA MOSQUÉE À LA ROUTE PRINCIPALE EN PASSANT AU LIEU-DIT IMMEUBLE DU DOCTEUR AHMAT TOM, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

22

Reference	069/SNI/DG/DOI/DOI.A Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/SNI/CIPM/22 DU 24 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

23

Reference	008/AONO/CAYDEIV/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AAO/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 23/09/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V (QUARTIER EKOUNOU-GAZOLENT)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	24-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	082/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 082/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 01ER AOÛT 2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BARRAGES RÉSERVOIRS DE MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN..
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

25

Reference	006/AONO/PU/CAYDE IV/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/PU/CA YDE IV/CIPM/2022 DU 23/09/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR EKIÉ NORD-CARREFOUR NEPTURNE AWAE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	24-09-2022

26

Reference	012/AONO/MINEFOP/PU/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N 012/AONO/MINEFOP/PU/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION D'ETUDES PREALABLES DE TRANSFORMATION DES SAR/SM (SAR/SM DE MVOMEKA'A, SAR/SM DE FONTEM ET DE NGOMEDZAP) EN CENTRES DE FORMATION AUX METIERS (CFM).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	19-10-2022

27

Reference	003/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 26/09/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 26/09/2022 POUR LE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES MT/BT A L'HOTEL SAWA - DOUALA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL (SOHLI), EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	20-10-2022

28

Reference	085/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°085/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022 L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU BAC DE NACTIGAL ET SA DELOCALISATION POUR NDITAM DANS LA REGION DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIERLE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	20-10-2022

29

Reference	12/AONO/C-SU/SG/ST/CIPM /2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C-SU/SG/ST/CIPM /2022 DU 05/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE POSE DE 06 BUSES 0800 ET RÉHABILITATION DE 2KM DE ROUTE AU QUARTIER ETAMBA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU , DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	27-09-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference	11/AONO/CSU/CIPM /2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 11/AONO/CSU/CIPM /2022 DU 05/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'HOSPITALISATION À L'HÔPITAL DE DISTRICT DE SANTCHOU DANS LA COMMUNE DE SANTCHOUFINANCEMENT BIP- EXERCICES 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-09-2022

31

Reference	002/AONR/CNCC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 POUR LES ETUDES D'AMENAGEMENT, ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN PARKING ET DES COMMODITES A LA BASE LOGISTIQUE DE NGAOUNDERE POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-09-2022

32

Reference	017/AONO/SIC/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°017/AONO/SIC/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICES 2023 ET 2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	21-10-2022

33

Reference	017/AONO/SIC/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°017/AONO/SIC/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICES 2023 ET 2024
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	21-10-2022

34

Reference	012/CNCC/DG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°012/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°007/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE DE VIE DE GAROUA-BOULAI POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

35

Reference	013/CNCC/DG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°013/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°008/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU PARKING DU CENTRE DE VIE DE DIBAMBA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference	012/CNCC/DG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 012/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°007/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE DE VIE DE GAROUA-BOULAI POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

37

Reference	COMMUNIQUE N° 013/CNCC/DG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 013/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°008/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU PARKING DU CENTRE DE VIE DE DIBAMBA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

38

Reference	099/22/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°099 /22/AONO/SDCC/CIPM DU POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU MAGASIN ET DU GARAGE CENTRAL DE LASODECOTON A GAROUA-DJAMBOUTOU.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	13-10-2022

39

Reference	0030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	05-10-2022

40

Reference	009/DC/C.KLE/CIPM/RIR/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C.KLE/CIPM/RIR/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	12-10-2022

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0013/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022 DU 22/09/2022 RELATIF A L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'EVALUATION DE L'APTITUDE VISUELLE ET L'APTITUDE COMPORTEMENTALE DES CANDIDATS A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE» FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'exécution du programme d'actions de prévention et de sécurité routière, le Ministère des Transports compte confier à un consultant privé l'étude pour la mise en place d'un système de l'évaluation de l'aptitude visuelle et comportementale des candidats à l'examen du permis de conduire.

Une ONG lors d'une campagne nationale de sécurité routière, a constaté que **90,42% de conducteurs** au Cameroun présentaient des déficiences visuelles rendant la pratique de la conduite très dangereuse.

Il devient donc urgent pour le Ministère des Transports d'avoir une certaine maîtrise de l'état physiologique de l'œil et psychotechnique des candidats aux examens du permis de conduire.

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints pour l'exécution de ce projet, le Ministre des Transports lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

2. Objet

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des bureaux d'études qui seront admis à soumissionner pour le projet ci-dessus et retenu dans le cadre du financement du Fonds routier, pour l'exercice 2022.

3. Participation et origine

1- La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société ou groupement d'entreprises de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet :

- avoir des connaissances, de l'expertise, et de l'expérience sur la vue et le permis de conduire, avec maîtrise des illusions optiques au service de la sécurité routière et une expérience avérée dans les domaines ci-après :

- Activités ambulatoires de santé oculaire dans le secteur des transports ;
- Actions permettant d'améliorer les capacités visuelles au volant

- Avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

2- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère des Transports, Direction des Transports Routiers.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le **13/10/ 2022 à 12 heures** précises à l'adresse suivante :

MINISTRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
SERVICE DES MARCHES

Avec la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0013/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022 relatif A
L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'EVALUATION DE L'APTITUDE VISUELLE ET
L'APTITUDE COMPORTEMENTALE DES CANDIDATS A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »*

5. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

La première enveloppe, dite « **enveloppe A** », portera la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0013/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022 relatif A
L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'EVALUATION DE L'APTITUDE VISUELLE ET
L'APTITUDE COMPORTEMENTALE DES CANDIDATS A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »*

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

- La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée
- L'acte notarié en cas de groupement d'entreprise
- Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- Un certificat de non redevance ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
- Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus et un seul acte notarié de constitution du groupement sera suffisant pour tous les membres du groupement.

L'autre enveloppe, dite « **enveloppe B** », portera la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0013/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022 relatif A
L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'EVALUATION DE L'APTITUDE VISUELLE ET
L'APTITUDE COMPORTEMENTALE DES CANDIDATS A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »*

OFFRE TECHNIQUE,

L'Offre technique comprendra :

- La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
- La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
- Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
- La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût

6. Critères d'évaluation

N.B. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple du cabinet d'études concerné.

N°	Critères d'évaluation	Notes
1	Présentation du dossier	05
2	Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)	10
3	Qualification des ressources pour la mission	25
4	Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission	30
5	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie ainsi qu'une estimation du coût.	20
6	Cohérence de l'estimation du coût de la mission	10
	Total	100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus.

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°025/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 21 SEPTEMBRE 2022 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

Le Groupement ci-après désigné, a été retenu adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 du 28 juin 2022 pour le branchement du Centre de Formation Professionnelle Sectoriel (CFPS) à EDEA au réseau ENEO, selon les conditions ci-dessous :

Soumissionnaire	Adresse	Note technique	Montant TTC corrigé (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
TECHNELEC SARL Yaoundé. BP : 7654 Douala Tél :699 95 0024		81,82%	97 666 346	3 mois	Offre plus disante que celle du groupement
I M.S GENERAL ELECTRIC SA : BP : 13 317 Yaoundé Tél: 222 07 83 26					Éliminée pour non respect du critère éliminatoire « Omission d'un sous détail des prix » le Prix T-101
GROUPEMENT ETS LOH JUNIOR & SOKE ET FILS SARL. Tél : 677 91 34 06		86, 40%	96 509 376	3 mois	Offre moins disante, note technique supérieure à 80% et attributaire du Marché.

Par conséquent, le Groupement ci-dessus désigné, attributaire du Marché, objet de l'Appel d'Offres est invité à prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour la finalisation du projet de contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEFOP, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le Présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus./-

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUEN°017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 21 SEPTEMBRE 2022DÉCLARANT
INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AON0/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT
2022POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES
BARRAGES RÉSERVOIRS DE MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :
Par **DECISION N° 082/D/EDC/DG/DEX/DRHAG SDAG/SM/2022 du 21 septembre 2022** L'Appel d'Offres National
Ouvert **N°005/AON0/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022** pour la réalisation des prestations des services de sécurité et
gardiennage des barrages réservoirs de MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN est déclaré **infructueux**, aucun
soumissionnaire n'ayant déposé une offre.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

IMPRIMERIE NATIONALE

COMMUNIQUÉ N° 002/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM DU 22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N° 002/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 05/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ATELIERS ET DE LA TOITURE DU B?TIMENT ADMINISTRATIF DE L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN (EN DEUX LOTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Imprimerie Nationale, Maitre d'Ouvrage dans le cadre de l'Appel d'Offres sus référencé, communique :

Conformément au Procès-Verbal n° 0002847 du 14 Septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés, aucune soumission n'ayant été reçue dans les délais réglementaires pour ledit l'Appel d'Offres, Celui-ci est déclaré **infructueux**

RAISON SOCIALE	N° LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT FCFA TTC	DÉLAI D'EXÉCUTION
APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 05/08/2022				
NEANT	LOT 01	TRAVAUX DE REHABILITATION DU B?TIMENT ADMINISTRATIF	QUARANTE-HUIT MILLIONS QUATRE-CENT-QUARANTE MILLE (48 440 000) FCFA	QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS
	LOT 02	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ATELIERS	SOIXANTE MILLIONS SOIXANTE-DEUX MILLE HUIT-CENT QUATRE VINGT HUIT (60 062 888) FCFA	

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

NGUENANG SALOMON

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA

**RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/A0NR/CUE/CIPM/2022 DU 22 AOUT 2022 POUR LE
CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
SIEGE DE L'HOTEL DE VILLE D'EBOWA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... 13. <u>Ouverture des plis :</u> L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 23 septembre 2022 à 13 heures dans la salle des réunions de la Communauté Urbaine D'EBOWA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.
	Lire plutot Ouverture des plis L'ouverture des Offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 27 septembre 2022 a 10 H dans la salle des reunions de la Communaute Urbaine d'Ebolowa.

EBOWA le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

EDJO'O DANIEL

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N° 014/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AMI
N°002/AMI/CNCC/CIPM/2022 POUR LES ÉTUDES TECHNIQUES ET ARCHITECTURALES EN VUE DE
L'AMENAGEMENT D'UN PARKING ET DES COMMODITES A LA BASE LOGISTIQUE DE NGAOUNDERE
POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt dont l'objet est susmentionné, les entreprises ci-dessous sont pré-qualifiées :

N°	NOMS DES ENTREPRISES PRE QUALIFIEES	ADRESSES
1	KEN'S BUSINESS	Tél : 651 16 03 94
2	ETS JOKAR	Tél : 677 64 54 59
3	SOS BATI BTP	Tél : 678 89 48 39

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/SNI/CIPM/22 DU 24 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :
Par Décision N°069_/SNI/DG/DOI/DOI.A du 30/06/2022, le marché relatif à l'Appel d'Offres N°007/AONO/SNI/CIPM/22 du 24 mai 2022 pour l'exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI est attribué ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI	DAK GARDIENNAGE B.P : 1023 Yaoundé	77 917 950 FCFA	12 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 821, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour la signature du marché.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°006/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

VU la Résolution n°801/CA/SNI/20 du 13 mars 2020 autorisant la Direction Générale à passer un marché suivant la procédure de gré à gré

VU la consultation N°006/DC/SNI/CIPM/22 du 24/05/2022 pour l'entretien et la maintenance des installations d'ascenseurs de l'immeuble siège de la SNI.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation N°006/DC/SNI/CIPM/22 du 24/05/2022 pour l'entretien et la maintenance des installations d'ascenseurs de l'immeuble siège de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien et la maintenance des installations d'ascenseurs de l'immeuble siège de la SNI	CFAO TECHNOLOGIES B.P : 12 937 Douala	44 708 533 FCFA	24 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 302/D/MINTP/SG/CPR FC/SPM/EP/SPMJ/2022 DU 20 SEPT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES AON NO: 082 /AONO/MINTP/CSPM - PFC/2021, DU 15 DÉCEMBRE 2021 EN VUE DE L'ACQUISITION DE SIX (06) RADARS POUR LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA POLICEFINANCEMENT : PRÊT BIRD 8650 - CM/BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

l'Arrêté n° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n° 00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision n° 154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

la Décision n° 112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le dossier d'appel d'offres AON No:082/AONO/MINTP/CSPM - PFC/2021, pour L'ACQUISITION DE SIX (06) RADARS POUR LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA POLICE;

Vu Les propositions des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 01 février 2022 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP adoptant le rapport d'évaluation ainsi que et le Procès-Verbal du 17 août 2022 de la CCCM-AG adoptant la proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1er : Le prestataire dont le nom suit est retenu en vue de la signature du contrat pour l'exécution des prestations d'acquisition de six (06) radars pour la Gendarmerie Nationale et la Police:

Soumissionnaire retenu				
Type d'intervention	Noms et Adresses du prestataire	Montant TTC Corrigé (FCFA)		Délais d'exécution (jours)
		En chiffre	en lettre	
Acquisition de six (06) radars pour la Gendarmerie Nationale et la Police	PSE CONSULTING CAMEROUN SARL Yaoundé-Cameroun Tél : 673 186 728, Courriel: info@pse-consulting.com .	213 457 500	Deux Cent treize millions quatre cent cinquante-sept mil cinq cent	60 (soixante)
Soumissionnaires non retenu				
APPLICATIONS INXCFORMATIQUES ET INDUSTRIELLES (A2I) SARL		Eliminé à l'examen préliminaire pour motifs suivants : - Production d'une seule expérience dans la fourniture des radars seûmi-portatifs au cours des trois (03) dernières années avec contrats et PV de réception joints ; - Non-respect de la consommation énergétique du radar qui doit être inférieure à 25 W au lieu de 48 W telle que proposée ; - Le délai d'exécution des prestations de trois (03) mois supérieur à celui de 60 jours tel que prescrit dans le DAO Offre financière non moins disante		

Article 2 : le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoints, pour la souscription de son projet de contrat.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE N° 0000004/C/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGMAP-94/COOR/COOR-AD/UAO DU 22 SEPT 2022, PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AAMI/MINEPAT/2022 DU 08 AOUT 2022 , EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE REVÊTEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER NKOLBONG (RIVIÈRE EBENDI) RELIANT LA MOSQUÉE À LA ROUTE PRINCIPALE EN PASSANT AU LIEU-DIT IMMEUBLE DU DOCTEUR AHMAT TOM, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, communique :

L'Entreprise ci-après désignée, est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

N°	Appel d'Offres	Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
01	Appel d'offres National Ouvert N°0004/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 du 08 aout 2022, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation et de revêtement en béton bitumineux d'un tronçon de route au quartier Nkolbong (Rivière Ebendi) reliant la mosquée à la route principale en passant au lieu-dit immeuble du docteur AHMAT TOM, département du Mfoundi, Région du Centre, en procédure d'urgence.	Ets SPN B.P : 2 434, Tél : 693 412 605	Cinquante Six Millions Huit Cent Neuf Mille Cinq Cent Huit (56 809 508)	Cinq (05) mois

Cette Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics (SIGAMP-94), 3^{ème} étage de l'Immeuble AMACAM, porte 317 au boulevard du 20 Mai, pour suite de la procédure.

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

IMPRIMERIE NATIONALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 18/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE DES POLICES D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION EN DEUX (02) LOTS À L'IMPRIMERIE NATIONALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires (Pour tous les lots)

Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
Pièce administrative non conforme après le délai de 48 heure

Document falsifié ou fausse déclaration ;
Absence d'agrément délivré par le Ministère en charge des Finances ;
Absence de l'Attestation d'Adhésion aux dispositions du Code des assurances CIMA ;
Omission d'un prix unitaire quantifié ;
Non-conformité du modèle de soumission ;

- Note Technique inférieure à 80 % des OUI, soit moins de 32 OUI sur 40.

Critères essentiels (Pour tous les lots)

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le **système binaire** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Présentation générale de l'offre : 05 oui/non:

- Agencement par rapport aux stipulations du RPAO : oui/non ;
- Reliure : oui/non ;
- Intercalaire (intercalaire de couleur entre les différentes pièces d'un dossier) : oui/non ;
- Lisibilité : oui/non ;
- Sommaire (cohérence avec le contenu du dossier) : oui/non.

Trois (03) Références générales du soumissionnaire dans le domaine des assurances: 03 oui

- Représentativité territoriale : *dans les 6 capitales régionales où l'Imprimerie Nationale est implantée notamment Yaoundé, Douala, Garoua, Buea, Bamenda et Bertoua (les copies certifiées conformes des attestations et plans de localisation signés sur l'honneur des différentes agences devront être jointes à l'offre administrative)* oui/non ;

- Chiffre d'affaires moyen en valeur (FCFA) au 31 Décembre des exercices 2018,2019 et 2020 sur présentation des états financiers de chaque candidat relatif aux exercices comptables sus mentionnés, selon la méthode suivante :

CA moyen inférieur 4 milliards : oui

CA moyen supérieur ou égal à 4 milliards : oui

voir CEG

3. 03 Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires (cas spécifique de la couverture d'assurance globale dommage et responsabilité civile chef d'entreprise) au cours des 03 dernières années: 08 oui

- Le chiffre d'affaires spécifique de la branche considérée (en matière d'assurance Globale dommage et responsabilité civile) au 31 décembre des exercices 2018, 2019 et 2020 : **03 oui/non** :

CA< 1 milliard : oui

1 milliard<CA

CA?2 milliards oui

- Ancienneté du soumissionnaire **02 oui/non**

inférieur à 10 ans : oui

Supérieur ou égal à 10 ans : oui.

- Produire trois (03) contrats de 50 millions avec attestations de bonne fin d'exécution des prestations : 03 oui
(01 oui par contrat avec attestation de bonne fin)

4. Description détaillée des garanties offertes : 04 oui :

- Compréhension des TDR et suggestions : oui/non
- Garanties et plafonds conformes au DAO ; oui/non
- Moins de 04 Exclusions et déchéances : oui/non
- Franchises respect : oui/non.

5. Modalités de mise en jeu de la garantie : 08 oui :

Nombre de pièces constitutives du dossier de sinistre :

- **Dossier de remboursement : 01 oui/non**

* pièces évidentes : oui

* pièces difficiles : non ;

- Délai de déclaration du sinistre : 3 oui

* D?2 jours oui

* 2 jours? D> 1jour oui

* D

- **Délai de traitement (joindre justificatifs d'antécédents) : 02 oui**

* D

* 30 jours

- **Garantie honoraires d'expert d'assuré : 01 oui/non**

* Si mise à disposition = oui

* Si non disponible = non.

- **Taux ou étendue de la garantie : 01 oui/non**

* Si mise à disposition = oui

* Si non disponible = non.

6. Couverture des engagements réglementés : 03 oui

- Cer > 200: oui

- 150 ? Cer ? 200: oui

- 100 ? Cer < 150: oui

Cer = taux de couverture des engagements réglementés (voir état C4).

7. Couverture de la marge de solvabilité : 02 oui :

- Cms>350:oui

- 100?Cms?350: oui

Cms= taux de couverture de la marge de solvabilité (voir état C11).

8. Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de cinq ans d'âge : 02 oui :

- CDR ?90% : oui

- 20% <CDR<90% : oui

(voir état C10.b tableau D).

9. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité : 02 oui/non :

- Traités en cours de validité (traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité) : oui/non

- Capacité du traité : oui/non

Traité = 4 milliards : oui.

Traité < 4 milliards : non.

10. Facilités accordées (01 oui par facilité pertinente) : 03 oui.

NB : Les offres techniques seront évaluées sur quarante (40) oui/non selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

1	Critères d'évaluation
	Lire plutôt RPAO « Critères éliminatoires » (pour tous les lots) Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures ; Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; Pièce administrative non conforme après le délai de 48 heures ; Document falsifié ou fausse déclaration ; Absence d'agrément délivré par le Ministère en charge des Finances ; Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du Code des Assurances CIMA ; Omission d'un prix unitaire quantifié ; Note technique inférieure ou égale à 80% des OUI, soit au moins 32 OUI sur 40 ; Non-conformité du modèle de soumission. ¶ AAO 13.2 « Critères essentiels » (pour tous les lots) 2. Deux (02) références générales du soumissionnaire dans le domaine des assurances Représentativité territoriale : <i>Dans les 6 capitales régionales où l'Imprimerie Nationale est implantée notamment Yaoundé, Douala, Garoua, Buéa, Bamenda et Douala (les copies certifiées conformes des attestations et plans de localisation signés sur l'honneur des différentes agences devront être jointe à l'Offre administrative oui/non</i> Chiffre d'affaires moyen en valeur (FCFA) au 31 Décembre des exercices 2018, 2019 et 2020 sur présentation des états financiers de chaque candidat relatif aux exercices comptables sus mentionnés, selon la méthode suivante : CA moyen inférieur à 4 milliards oui/non CA moyen supérieur ou égal à 4 milliards : oui/non 4 voir CEG INVITATION TO TENDER 13.2 Essential criteria (For all lots) 2. Two (02) Bidder's general references in the field of insurance: 03 YES territorial representativeness: <i>danin the six regional capitals where the National Printing Press is located in particular e notamment Yaoundé, Douala, Garoua, Buea, Bamenda and Bertoua in the 10 regions (certified copies of the certificates and location plans</i> Signed on the honor of the various agencies must be attached to the administrative offer): yes/no - Average turnover in value (F CFA) as of December 31st of the 2018,2019, and 2020 financial Years upon presentation of the financial statements of each candidate relating to the aforementioned accounting years, according to the following method: Average turnover inferior to 4 billion: yes Average greater than or equal 4 billion: yes. See CEG. RPAO 10 « Critères essentiels » (pour tous les lots) 2. Deux (02) références générales du soumissionnaire dans le domaine des assurances Représentativité territoriale : <i>Dans les 6 capitales régionales où l'Imprimerie Nationale est implantée notamment Yaoundé, Douala, Garoua, Buéa, Bamenda et Douala (les copies certifiées conformes des attestations et plans de localisation signés sur l'honneur des différentes agences devront être jointe à l'Offre administrative oui/non</i> Chiffre d'affaires moyen en valeur (FCFA) au 31 Décembre des exercices 2018, 2019 et 2020 sur présentation des états financiers de chaque candidat relatif aux exercices comptables sus mentionnés, selon la méthode suivante : CA moyen inférieur à 4 milliards oui/non CA moyen supérieur ou égal à 4 milliards : oui/non 4 voir CEG
2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2 Autres

Lire plutôt

CHAPITRE II : CLAUSES FINANCIERES**Article 17 : Règlement des prestations**

Les sommes dues à l'Assureur seront payées sur présentation d'une facture en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré conformément à la réglementation en vigueur.

Le montant à payer à l'assureur sera mandaté comme suit :

-% versé directement au compte de l'Assureur;
-% versé au Trésor Public au titre de l'AIR dû par l'Assureur.

Ces chiffres sont susceptibles de variation en fonction de la réglementation en vigueur.

L'Ingénieur disposera d'un délai de sept (7) jours pour transmettre au Chef de Service du marché, les décomptes qu'il a approuvés.

Le Chef de Service dispose d'un délai de quatorze (14 jours) pour procéder à la signature des décomptes.

Tout paiement est assujéti aux visas préalables du Maître d'Ouvrage, du chef service du marché et de l'ingénieur du marché.

Toutefois, la dernière facture devra être transmise au MINMAP pour visa préalable avant paiement.

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

NGUENANG SALOMON

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA

**RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/CUE/CIPM/2022 DU 22 AOUT 2022 POUR LE
CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES MARCHANDES DE L'HOTEL DE VILLE D'EBOWA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 23 septembre 2022 à 13 heures dans la salle des réunions de la Communauté Urbaine D'EROLOWA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.
	Lire plutot L'ouverture des Offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 27 septembre 2022 a 10 H dans la salle des reunions de la Communaute Urbaine d'Ebolowa.

EBOWA le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

EDJO'O DANIEL

COMMUNE DE MAYO-OULO

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004 2BIS/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 DU 31/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MOUROUM DANS LA COMMUNE DE WIAYO OULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD. DANS LE CADRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE CI-DESSUS, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, MAÎTRE D'OUVRAGE. AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LE PUBLIC QUE CERTAINES DISPOSITIONS DUDIT DOSSIER SONT MODIFIÉES ET COMPLÉTÉES CONFORMÉMENT AUX TABLEAU CI-APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure interne de Gestion des Marchés Publics de la Commune de MAYO OULO, au plus tard le 20/09/2022 à et 10 heures devra porter la mention : « Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004 2bis/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 du pour les travaux de construction du poste agricole de MOUROUM dans la Commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de MAYO OULO, Cellule d'Appui au Lancement des Avis d'Appel d'Offres, au plus tard le 03/10/2022 à 10 heures et devra porter la mention : « Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004 2bis/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2022 du 31/08/2022 pour les travaux de construction de construction du poste agricole de MOUROUM dans la Commune de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Région du Nord. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission interne de passation des Marchés sise à la commune «de mayo-Oulo. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 20/09/2022 à 11 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès du Maire de la Commune de MAYO OULO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission Interne de passation des Marchés sise à la commune de mayo-Oulo. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 03/10/2022 à 11 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès du Maire de la Commune de MAYO OULO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

MAYO-OULO le 20 Septembre 2022

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

L'APPEL D'OFFRES N° 00000245/AONO/CCAA/CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR L'ACQUISITION, LA FOURNITURE ET LA MISE EN EXPLOITATION DES RAYONNAGES A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA) EN DEUX TRANCHES.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 640 000 (six cent quarante mille) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Ladite caution doit être valable pendant quarante-cinq (45) jours au-delà de la date limite de validité des offres.
	Lire plutôt Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 640 000 (six cent quarante mille) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Ladite caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

2	Attribution
	Au lieu de ... L'attribuaire sera sélectionné selon la méthode du "mieux-disant"
	Lire plutôt L'attribuaire sera sélectionné selon la méthode du "moins-disant".

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt PIECE N° 3 REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Article 4 : Présentation et réception des offres

1. A. Pièces Administratives (volume 1)

Les pièces ci-après datant d'au plus trois (03) mois en original ou copies certifiées conformes par les services émetteurs seront produites. Il s'agit de:

1. Lettre d'intention de soumissionner timbrée ;
2. Une attestation de non redevance, tenant lieu de bordereau de situation fiscale, signée de la Direction Générale des Impôts ;
3. Un plan de situation et l'attestation de localisation de l'entreprise signés par les services des Impôts ;
4. Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal du ressort du soumissionnaire ;
5. La copie du registre de commerce ;
6. Une attestation pour soumission délivrée par les services de la CNPS pour l'appel d'offres en question ;
7. Un Certificat de non-exclusion des marchés Publics délivré par les services de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
8. Une caution de soumission d'un montant de 640 000 (six cent quarante mille) francs CFA, établie par **une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances**, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, suivant les montants ci-dessous en francs CFA ;
9. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances ;
10. La quittance de versement de **cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres ;
11. Le Cahier des Clauses Administratives particulières paraphé sur chaque page, signés daté et cacheté à la dernière page ;
12. Le projet de Marché paraphé sur chaque page, signés daté et cacheté à la dernière page ;

Article 4 : Présentation et réception des offres

1. A. Pièces Administratives (volume 1)

Les pièces ci-après datant d'au plus trois (03) mois en original ou copies certifiées conformes par les services émetteurs seront produites. Il s'agit de:

1. Lettre d'intention de soumissionner timbrée ;
2. Une attestation de non redevance, tenant lieu de bordereau de situation fiscale, signée de la Direction Générale des Impôts ;
3. Un plan de situation et l'attestation de localisation de l'entreprise signés par les services des Impôts ;
4. Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal du ressort du soumissionnaire ;
5. La copie du registre de commerce ;
6. Une attestation pour soumission délivrée par les services de la CNPS pour l'appel d'offres en question ;
7. Un Certificat de non-exclusion des marchés Publics délivré par les services de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
8. Une caution de soumission d'un montant de 640 000 (six cent quarante mille) francs CFA, établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances**, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, suivant les montants ci-dessous en francs CFA ;
9. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances ;
10. La quittance de versement de **cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres ;

Article 12 : Souscription du projet de du marché

Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet, aux étapes d'examen par les commissions compétentes ou de signature par le Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de quinze (15) jours de retard, Le Maître d'ouvrage pourra annuler l'attribution du marché concerné.

Article 12 : Souscription du projet de du marché

L'attributaire du marché dispose d'un délai de quinze (15) jours calendaires, à compter de sa réception pour souscrire le projet de marché. Toutefois, passé ce délai, le Maître d'Ouvrage (MO) ou le Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) se réserve le droit d'annuler la décision d'attribution après mise en demeure l'attributaire resté sans suite. Dans ce cas, la caution de soumission est saisie et le marché est attribué au candidat en seconde position.



PIECE N° 4 CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES**Article 18 : Intérêts moratoires**

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Article 18 : Intérêts morat

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état dues conformément à l'article 167 du Décret N° 2018 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

**PIECE N° 11 LA LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCE HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS
LE CADRE DE CE MARCHE**

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MAMADOU ALLABIRA

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°
025/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE CERTAINS LOCAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE
LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **07 OCTOBRE 2022 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N°025/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien ménager de certains locaux de l'Immeuble Siège de la SNI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **07 OCTOBRE 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle 213 (2^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
------------------------	---------------------

- Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée	-Présentation des offres (trois sous-critères)
-Non respect de dix (10) sous-critères essentiels sur quatorze (14)	-Références dans les prestations similaires (trois sous-critères)
-Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de l'entretien ménager d'un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à quinze millions (20 000 000) F CFA	-Personnel d'encadrement (quatre sous-critères)
-Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif	-Matériels (quatre sous-critères)
-Non-conformité à l'objet de la consultation	

8. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE N°1498/CRP/MINTP/SG/CPR FC/EP/SPMJ/2022 DU 20 SEPT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES AON N°: 082 /AONO/MINTP/CSPM - PFC/2021, DU 15 DECEMBRE 2021 EN VUE DE L'ACQUISITION DE SIX (06) RADARS POUR LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA POLICE. FINANCEMENT :) PRÊT BIRD N° 8650 /RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (BIP 2022 ET SUIVANTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions d'Appel d'Offres AON No: 082 /AONO/MINTP/CSPM - PFC/2021, du 15 décembre 2021 en vue de L'ACQUISITION DE SIX (06) RADARS POUR LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA POLICE, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

Soumissionnaire retenu				
Type d'intervention	Noms et Adresses du prestataire	Montant TTC Corrigé (FCFA)		Délais d'exécution (jours)
		En chiffre	en lettre	
acquisition de six (06) radars pour la Gendarmerie Nationale et la Police	PSE CONSULTING CAMEROUN SARL Yaoundé-Cameroun Tél : 673 186 728, Courriel: info@pse-consulting.com .	213 457 500	Deux Cent treize millions quatre cent cinquante-sept mil cinq cent	60 (soixante)
Soumissionnaires non retenu				
APPLICATIONS INFORMATIQUES ET INDUSTRIELLES (A21) SARL		Éliminé à l'examen préliminaire pour motifs suivants : - Production d'une seule expérience dans la fourniture des radars seûmi-portatifs au cours des trois (03) dernières années avec contrats et PV de réception joints ; - Non-respect de la consommation énergétique du radar qui doit être inférieure à 25 W au lieu de 48 W telle que proposée ; - Le délai d'exécution des prestations de trois (03) mois supérieur à celui de 60 jours tel que prescrit dans le DAO Offre financière non moins disante		

Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.
 Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°006/DC/SNI/CIPM/22 POUR
L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE
LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N°071/SNI/DG/DOI/DOI.A du 30/06/2022 la lettre-commande relative à la consultation N°006/DC/SNI/CIPM/22 du 24/05/2022 pour l'entretien et la maintenance des installations d'ascenseurs de l'immeuble siège de la SNI est attribuée ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien et la maintenance des installations d'ascenseurs de l'immeuble siège de la SNI	CFAO TECHNOLOGIES B.P : 12 937 Douala	44 708 533 FCFA	24 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 821, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour la signature de la lettre-commande.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUEN°017/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 21 SEPTEMBRE 2022 DÉCLARANT
INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AON0/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT
2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES
BARRAGES RÉSERVOIRS DE MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :
Par **DECISION N° 082/D/EDC/DG/DEX/DRHAG SDAG/SM/2022 du 21 septembre 2022** L'Appel d'Offres National
Ouvert **N°005/AON0/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022** pour la réalisation des prestations des services de sécurité et
gardiennage des barrages réservoirs de MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN est déclaré **infructueux**, aucun
soumissionnaire n'ayant déposé une offre.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

IMPRIMERIE NATIONALE

COMMUNIQUÉ N° 002/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM DU 22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N° 002/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 05/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ATELIERS ET DE LA TOITURE DU B?TIMENT ADMINISTRATIF DE L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN (EN DEUX LOTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Imprimerie Nationale, Maitre d'Ouvrage dans le cadre de l'Appel d'Offres sus référencé, communique :

Conformément au Procès-Verbal n° 0002847 du 14 Septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés, aucune soumission n'ayant été reçue dans les délais réglementaires pour ledit l'Appel d'Offres, Celui-ci est déclaré **infructueux**

RAISON SOCIALE	N° LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT FCFA TTC	DÉLAI D'EXÉCUTION
APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/IN/CIPM-SC/BMA/SM/22 DU 05/08/2022				
NEANT	LOT 01	TRAVAUX DE REHABILITATION DU B?TIMENT ADMINISTRATIF	QUARANTE-HUIT MILLIONS QUATRE-CENT-QUARANTE MILLE (48 440 000) FCFA	QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS
	LOT 02	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ATELIERS	SOIXANTE MILLIONS SOIXANTE-DEUX MILLE HUIT-CENT QUATRE VINGT HUIT (60 062 888) FCFA	

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

NGUENANG SALOMON

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°
025/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE CERTAINS LOCAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE
LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **07 OCTOBRE 2022 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N°025/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien ménager de certains locaux de l'Immeuble Siège de la SNI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **07 OCTOBRE 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle 213 (2^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.

7. Critères d'évaluation

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
------------------------	---------------------

- Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée - Non respect de dix (10) sous-critères essentiels sur quatorze (14) - Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de l'entretien ménager d'un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à quinze millions (20 000 000) F CFA - Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif - Non-conformité à l'objet de la consultation	- Présentation des offres (trois sous-critères) - Références dans les prestations similaires (trois sous-critères) - Personnel d'encadrement (quatre sous-critères) - Matériels (quatre sous-critères)
--	--

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N° 00000101/D/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGMAP-94/COOR/COOR-AD/UAO DU 22 SEPT 2022,
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
0004/AAMI/MINEPAT/2022 DU 08 AOUT 2022 , EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION ET DE REVÊTEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE AU
QUARTIER NKOLBONG (RIVIÈRE EBENDI) RELIANT LA MOSQUÉE À LA ROUTE PRINCIPALE EN
PASSANT AU LIEU-DIT IMMEUBLE DU DOCTEUR AHMAT TOM, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION
DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

Vu La Constitution ;

Vu La loi n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2008/220/PM du 04 juillet 2011 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et les différents textes d'applications) modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2021 ;

Vu Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu L'arrêté N°0207/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Départements ministériels et certaines Administrations Publiques ;

Vu L'arrêté N°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des structures Internes de Gestion des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à L'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022, relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne Supplémentaire de Passation de Marchés du MINEPAT relatif à la validation du rapport de la Sous-commission du 12 Septembre 2022,

DECIDE :

Article1 : Le Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°0004/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 du 08 aout 2022, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation et de revêtement en béton bitumineux d'un tronçon de route au quartier Nkolbong (Rivière Ebendi) reliant la mosquée à la route principale en passant au lieu-dit immeuble du Docteur AHMAT TOM, département du Mfoundi, Région du Centre, en procédure d'urgence, est adjudgé à l'Entreprise **Ets SPN B.P : 2 434, Tél : 693 412 605**, pour un montant de **Cinquante Six Millions Huit Cent Neuf Mille Cinq Cent Huit (56 809 508) FCFA TTC**, et pour un délai de **Cinq (05) mois** ;

Article 2 : Ledit soumissionnaire est par conséquent invité a se présenter, dès signature et publication de la présente Décision au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics (SIGAMP-94), située au 3^{ème} étage de l'Immeuble AMACAM, au boulevard du 20 Mai, porte 317, pour suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/SNI/CIPM/22 DU 24 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

VU l'Avis d'Appel d'Offres N°007/ANON/SNI/CIPM/22 du 24/05/2022 pour l'exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres N°007/ANON/SNI/CIPM/22 du 24/05/2022 pour l'exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des services de gardiennage des propriétés immobilières de la SNI	DAK GARDIENNAGE B.P : 1023 Yaoundé	77 917 950 FCFA	12 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE YAOUNDE IV

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AAO/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 23/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V (QUARTIER EKOUNOU-GAZOLENT)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
38 108 02 641192 524112.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 4^{ème} lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public dans le quartier Ekounou Gazolent

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Installation du chantier et repli ;
- Fourniture et pose lampadaires équipé de lampe à vapeur de sodium (SON T) et amorceur 250W y compris toutes sujétions et grosse rabattable 2 mètres ;
- Fourniture et pose coffret de commande équipé de boîte CC et fusible AD 60 A ; contacteur tripolaire 40A, interrupteur crépusculaire, coupe circuit bipolaire 8A ; Interrupteur simple allumage ;
- Fourniture et pose des câbles 2 x 16 mm² y compris toutes sujétions ;
- Fourniture et pose des poteaux en bois de 9 mètres y compris toutes sujétions de manutention et de mise en service (bras luminaire, pince d'encrage, coffret de Commande, malle, contacteur, rapport IP, crochet long, etc ;
- Massif de support de lampadaires en béton armé dosé à 350kg/m³.

3. Cout Prévisionnel

le montant de la prestation est de 25 000 000 (vingt cinq millions) de FCFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électrification et/ou éclairage publics.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINHDU, Exercice 2022, Imputation : **56 38 108 02 641192 524112.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à **la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mfoundi, sis à la Préfecture du Mfoundi, porte 107**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la **Préfecture du Mfoundi, porte 107**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé IV sis à Ekounou d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) F CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., E-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la **Préfecture du Mfoundi, porte 107** au plus tard le 24/10/2022 à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AAO/CAYDEIV/CIPM/2022 DU 23/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE IV (QUARTIER EKOUNOU GAZOLENT)

Financement : BIP/MINH DU 2022

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **500 000 (cinq cent cinquante mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 24/10/2022 à 14 heures, par la Commission Départementale du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs incomplets ou non conforme après 48 heures suivant la date d'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière incomplet ;

- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candelabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Préfecture du Mfoundi, porte 107**.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 082/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 01ER AOÛT 2022 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAJE DES BARRAGES RÉSERVOIRS DE MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN..

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu La Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/EDC/CIPM/2022 du 1^{er} août 2022 pour la réalisation des prestations des services de sécurité et gardiennage des barrages réservoirs de MBAKAOU - MAPE – BAMENDJIN ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 06 septembre 2022 relatif à l'ouverture des plis dans le cadre de l'Appel d'offres sus visé ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

L'Appel d'Offres National ouvert N°005/AONO/EDC/CIPM/2022 du 1^{er} août 2022 pour la réalisation des prestations des services de sécurité et gardiennage des barrages réservoirs de MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN est déclaré **infructueux**, aucun soumissionnaire n'ayant déposé une offre.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE YAOUNDE IV

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/PU/CA YDE IV/CIPM/2022 DU 23/09/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR EKIÉ NORD-CARREFOUR NEPTURNE AWAE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel d'offres **pour les travaux d'aménagement d'un tronçon de route carrefour EKIÉ NORD-CARREFOUR NEPTURNE AWAE en enduit superficiel bicouche.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Chaussée ;
- Assainissement et drainage;
- Déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant fixée pour la réalisation du projet est de **100 000 000 (cent millions) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDVEL, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté (au Service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics, Bâtiment annexe, Premier étage, porte 102 de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 4^{ème}, sis Ekounou – Yaoundé).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du (Service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics, Bâtiment annexe, Premier étage, porte 102 de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 4^{ème}, sis Ekounou – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **100 000 F (cent mille francs [\[O1\]](#))** CFA payable à la Recette Municipale.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés à la Préfecture du Mfoundi, porte 107 au plus tard le **24/10/2022 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/PU/CA YDE IV/CIPM/2022 DU 23/09/2022

POUR TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR EKIÉ NORD-CARREFOUR NEPTURNE AWAE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE.FINANCEMENT : BIP MINDDVEL - Exercice 2022A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **fixé à 2 000 000 (deux millions) FCFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 24/10/2022 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Préfecture du Mfoundi, porte 107.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- e) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- f) N'avoir pas satisfait à au moins 80 pour cent des critères essentiels.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références 02 éléments
- B - Personnel d'encadrement 14 éléments
- C - Matériel 14 éléments
- D- Surface financière 03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics, Bâtiment annexe, Premier étage, porte 102 de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 4^{ème}, sis Ekounou – Yaoundé aux heures ouvrables.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N
012/AONO/MINEFOP/PU/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET
D'ETUDES POUR LA REALISATION D'ETUDES PREALABLES DE TRANSFORMATION DES SAR/SM
(SAR/SM DE MVOMEKA'A, SAR/SM DE FONTEM ET DE NGOMEDZAP) EN CENTRES DE FORMATION AUX
METIERS (CFM).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 35 121 02 330004 211 190

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif au recrutement d'un Cabinet d'Etudes pour la réalisation des études préalables de transformation des SAR/SM en Centres de formation aux Métiers (CFM).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent à :

- faire le diagnostic et un état des lieux;
- déterminer les cinq premiers métiers prioritaires devant faire l'objet des formations dans les futurs CFM à partir d'une analyse des besoins en main d'œuvre locale ;
- réaliser des études techniques (levés topographiques, études multi réseaux (adduction d'eau, branchement électrique)) ;
- réaliser une étude de programmation architecturale des futurs CFM ;
- réaliser les Avants Projets Sommaires (APS) et les Avants Projets Détaillés (APD) sur la base des plans types des Centres de formation aux métiers disponibles ;
- élaborer les descriptifs et les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) des travaux (réhabilitations, terrassements, aménagements, constructions, etc) à réaliser ;
- établir le Bordereau des prix unitaires (BPU) et le devis quantitatif et estimatif (DQE) des prestations à réaliser ;
- établir la liste et les spécifications techniques des équipements susceptibles d'être utilisés dans les ateliers, les salles spécialisées, les bureaux et salles de formation, assortie de leurs coûts pour chaque métier.

Les SAR/SM concernées sont :

- SAR/SM de Mvomeka'a, département de Dja et Lobo, Région du Sud ;
- SAR/SM de Fontem, département de Lebiallem , Région du Sud-Ouest ;
- SAR/SM de Ngomadzap, département du Nyong et So'o, Région du Centre.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation de cette étude est de **cent soixante huit millions six cent onze mille (168 611 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres n'est pas loti.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les Cabinets d'Etudes de droit Camerounais justifiant d'une bonne expérience dans le domaine

6. Financement

Les prestations, objet de cet appel d'offre sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'exercice 2022, **imputation : 56 35 121 02 330004 211 190**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise à Nlongkak-Yaoundé Tél : 222 02 39/222 20 45 81 Fax 222 20 28 06 et la électronique, sur la plateforme Camroon One Procurement System (COLEPS) aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publicscontrats.cm> dès publication du présent.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera acquis sur présentation par le soumissionnaire d'une quittance d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** délivrée par le Trésor public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées **le 19 octobre 2022 à 11 heures précises** au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Direction des Affaires Générales à l'immeuble ministériel de Nlongkak, Tél : 222 200 339 Fax : 222 202 806.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°

012/AONO/MINEFOP_PU/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES PREALABLES DE TRANSFORMATION DES SAR/SM (SAR/SM DE MVOMEKA'A, SAR/SM DE FONTEM ET DE NGOMEDZAP) EN CENTRES DE FORMATION AUX METIERS (CFM).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdites prestations est de quatre (04) mois, à partir de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de l'exécution des prestations au MINEFOP.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **trois million trois cent soixante-douze mille deux cent vingt (3 372 220) de Francs CFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps :

-Les offres administratives et techniques seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des réunions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise au 1er étage, de l'immeuble ministériel de Nlongkak, le **19 septembre 2022 à 12heures précises**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : Chaque soumissionnaire remettra une enveloppe de l'offre financière autre que celle de la CIPM à pli fermé à l'Agent collecteur de l'ARMP au moment de dépouillement des offres administratives et techniques. Elle sera paraphée et signée par le Président de la CIPM. Il faudrait également remettre la version électronique des offres.

Les offres financières seront ouvertes dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation technique

13. Critères d'évaluation

.1. Critères éliminatoires

- 1) Absence d'une caution de soumission à l'ouverture des offres;
- 2) Non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire réglementaire de 48 heures ;
- 3) Fausses déclarations, substitution ou Pièces falsifiées ;
- 4) Présence dans le dossier technique d'une information financière ;
- 5) Note inférieure à 20/30 sur le plan de travail et la méthodologie proposé par rapport aux Termes de Référence ;
- 6) Note technique inférieure à 70 points sur 100.
- 7) Omission d'un prix quantifié dans le Bordereau des prix Unitaires ;
- 8) Absence de décomposition des prix forfaitaires
- 9) Absence d'une capacité financière d'au moins 50% du coût prévisionnel du projet ;
- 10) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public au cours de trois dernières années.
- 11) Absence ou non qualification du chef de mission/ou de l'un du personnel clé.

2. Critères essentiels

- Référence du Bureau d'Etudes 30 points ;
- Qualification et référence du personnel clé pour la mission 40 points ;
- Plan de travail et méthodologie proposé par rapport aux TDR 20 points ;
- Moyens techniques et matériels 05 points
- Présentation de l'offre 05 points

TOTAL _____ 100 Points

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 80 points sur 100 à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt **(120) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du MINEFOP, sis au 3ième étage de l'Immeuble ministériel de Nlongkak à Yaoundé Tel : 222 200 349/222 204 581

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 26/09/2022 POUR LE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES MT/BT A L'HOTEL SAWA - DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL (SOHLI),
EXERCICE 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour le remplacement des transformateurs et des cellules MT/BT à l'Hôtel SAWA - Douala.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en **le remplacement des transformateurs et des cellules MT/BT à l'Hôtel SAWA - Douala.**

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), Exercice 2022 pour un montant de **soixante-quinze millions (75 000 000) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais ayant l'expérience, les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique et qui a souscrit aux déclarations, s'est acquittée des droits et taxes, impôts, cotisations et redevances prévus par les lois et règlements en vigueur.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), Exercice 2022 pour un montant de **soixante-quinze millions (75 000 000) Francs CFA.**

Par Résolution N°165/CA/SOHLI/2021 du 17 décembre 2021, le Conseil d'Administration de la SOHLI a adopté le budget de l'exercice 2022 qui prévoit, entre autres le numéro et intitulé de la ligne 2381000GI004 – Approvisionnements Généraux (AG)

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres devra être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquant**

8. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais, en **Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies ainsi que la version électronique de l'offre**, seront déposées au plus tard le **20/10/2022 à 12 heures** au lieu indiqué ci-dessus et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 26/09/2022
POUR LE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES MT/BT A L'HOTEL SAWA -
DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour le remplacement des transformateurs et des cellules MT/BT objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant d' **un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA**, ayant un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres et délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le **20/10/2022 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SOHLI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence d'une pièce administrative ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
- Bilan certifié par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréé présentant un chiffre d'affaires par année d'au moins cent cinquante millions (150 000 000) pendant les cinq (5) dernières années ou des DSF des trois (3) dernières années ;
- Non validation des cinq (5) derniers critères essentiels ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (3) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par l'Agence de Régularisation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Absence de l'agrément ENEO.

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels d'évaluation des offres seront les suivants :

- Présentation générale de l'offre OUI/NON
- Capacité financière OUI/NON
- Références techniques de l'entreprise OUI/NON
- Expérience du personnel d'encadrement OUI/NON
- Matériels OUI/NON
- Méthodologie et organisation OUI/NON
- Visite de site OUI/NON

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'hôtel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-soh@armp.cm

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°085/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2022 L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU BAC DE NACHTIGAL ET SA DELOCALISATION POUR NDITAM DANS LA REGION DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIERLE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des bacs sur certains cours d'eau de la République du Cameroun pour le compte de les Exercices budgétaire 2022 et suivants.

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'exécution des travaux d'entretien du bac de NATCHIGAL et la délocalisation pour NDITAM, de charge utile égale à 60 tonnes dans la région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat porte sur les tâches suivantes :

- Installation générale du chantier ;
- Amené et repli du matériel et équipements ;
- Démontage et désolidarisation des éléments du bac de Nachtigal ;
- Chargement, transport et déchargement à Nditam des éléments récupérés sur le bac Nachtigal ;
- Fabrication des nouvelles Barges (Fourniture, coupe, façonnage montage, assemblage des profilés en tôles et cornières) ;
- Réfection générale des barges de Nachtigal transférées à Nditam ;
- Contrôle d'étanchéité à l'eau de toutes les barges ;
- Nettoyage ponçage et Application de deux couches de peintures anticorrosives sur les nouvelles barges ;
- Nettoyage ponçage, et Application de deux couches de peintures marine sur les nouvelles barges ;
- Assemblage des barges par des profilés en IPN y compris traitement anticorrosion des profilés
- Mise en eau des barges ;
- Réfection et installation des rampes d'accès existantes ;
- Réfection et installations des portiques existants ;
- Construction d'un platelage en bois dur tropical (Madriers de 500 *8 *20cm) y compris bande de roulement (500*4*20 cm) ;
- Construction des gardes corps métalliques ;
- Réfection et installation des appontements métalliques ;
- Réfection et installation des treuils de trilles existants ;
- Réfection et installation des treuils d'amarrage existants ;
- Réfection et installation des treuils de rampes existants ;
- Fourniture et installation des palans de trille ;
- Fournitures et installation des poulies de levage des rampes sur les portiques ;
- Fourniture et fixation des galets et accessoires de guidage du câble de traction ;
- Fourniture et accrochage du câble de sécurité ?32 ;
- Fourniture et accrochage du câble de traction ?20 ;
- Fourniture et accrochage du câble de trilles ? 20 ;
- Fourniture et accrochage du câble d'amarrage ? 22 ;
- Fourniture et accrochage du câble de rampe ? 22 ;
- Réfection des pylônes existants ;
- Construction des accès bétonnés dosé à 350 kg/m3 ;
- Construction des fosses divergeant dosé à 350kg/m3 ;
- Travaux des massifs d'ancrage des différents câbles ;
- Fouilles des massifs d'ancrage du câble de traction, d'amarrage et de sécurité ;
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m3 ;
- Massif d'ancrage du câble porteur et des câbles de traction en béton armé dosé à 350kg/m3 ;
- Remblais en matériaux sélectionnés compacte autour des massifs
- Réfection générale du groupe de traction ;
- Construction de deux abris pour le groupe de traction et pour l'équipage de pilotage ;
- Installation du système d'éclairage (02 projecteurs 500W + circuit de commande ;
- Mise en service de l'ensemble de l'ouvrage et tests y compris toute sujétion ;
- Graissage générales des appareils et équipements ;
- Fourniture des bouées de sauvetage ;
- Fourniture des gilets de sauvetage ;
- Transbordement des matériels et matériaux pendant la durée des travaux ;
- Fourniture et installation de barrière de sécurisation du bac.

3. Cout Prévisionnel

un montant de **deux cent cinquante millions (250 000 000)** defrancis CFA:

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique **présenté comme suit :**

Lot	Désignation	Montant prévisionnel T.T.C. (F CFA)	Délais (mois)
-----	-------------	---	---------------

Lot unique	Entretien et délocalisation du bac de NATCHIGAL	Phase 1 : 100 000 000 en 2022	04
		Phase 2 : 150 000 000 en 2023	
TOTAL		250 000 000	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux Entreprises et/ou Groupements d'Entreprises, sélectionnés par l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 069/ASMI/MINTP/2021 du 18 octobre 2021 pour l'exécution des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des bacs. Il s'agit de :

N°	RAISON SOCIALE	ADRESSE COMPLETE
1	ETS NOHA SERVICE AND TP	BP 727 Bertoua, Tél : 677 45 80 40, 696 92 30 47
2	FRATEN SERVICES DISTRIBUTION AND TP	BP 225 Yaoundé, Tél : 675 16 67 00, 696 50 47 95
3	ETS DIAKITE	BP 11438 Yaoundé, Tél : 699 32 30 40 656 46 54 23
4	CETRA BTP SARL	BP 15084 Yaoundé, Tél : 696 49 65 24 222 301 374
5	ASONA	BP 18 Batouri, Tél : 679 83 00 67 694 77 17 99
6	ITKE SARL	BP 2244 Yaoundé, Tél : 222 22 11 48, 696 67 02 28 670 67 10 07

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP Exercices 2022 et suivants; Ligne Fonds Routier

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent cinquante mille (150 000) CFA.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax, Email...). Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le 20 octobre à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°085/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 13 Septembre 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU BAC DE NATCHIGAL ET SA DELOCALISATION POUR NDITAM DANS LES REGIONS DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

2 Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 20 octobre à 11 heures.

Par ailleurs :

- Une copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'Offre technique sera enregistrée sur une première clé USB ou premier CD/DVD et placée dans une première enveloppe portant la mention « copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'offre technique » ;

- Une copie de sauvegarde de l'offre financière sera enregistrée sur une deuxième clé USB ou un deuxième CD/DVD et placée dans une deuxième enveloppe portant la mention « copie de sauvegarde de l'offre financière ».

Ces deux (02) enveloppes seront ensuite placées dans une grande enveloppe extérieure scellée qui devra parvenir, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 20 octobre à 11 heures, et déposée contre récépissé. Cette grande enveloppe extérieure scellée devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°085/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 13 Septembre 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU BAC DE NATCHIGAL ET SA DELOCALISATION POUR NDITAM DANS LES REGIONS DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER,

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 04 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics et de montant égal à **quatre millions (4 000 000) de Francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Pour les soumissionnaires hors ligne, les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques ou ne contenant pas **l'offre financière témoin scellée** seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de **trois (03) mois**, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 20 octobre dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Direction de la Construction du MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires****a) Dossier administratif incomplet pour :**

- Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'exception de la caution de soumission.

b) Offres techniques incomplet pour absence ou non-conformité :

- Le CV d'un conducteur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;
 - L'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - Le rapport de visite des lieux documenté et illustratif (indiquant le bac à entretenir et le lieu de délocalisation), signé à la dernière page par le soumissionnaire ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Travaux Publics, pour les entreprises installées au Cameroun ;
 - La note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - La capacité financière de montant égale à 125 millions de FCFA conforme au modèle joint ;
 - La non justification de la possession en propre du matériel suivant :
 - Deux (02) postes de soudure ;
 - Deux (02) tire-fort ;
 - Un (01) groupe électrogène ? 15 KVa ;
 - Une (01) pirogue à moteur ;
 - Un (01) véhicule pick – up.
 - Un (01) référence prouvant que le soumissionnaire a réalisé de façon satisfaisante un marché d'entretien, de Réhabilitation ou de construction des Bacs d'un montant de 150 millions au cours des cinq (05) dernières années ;
 - Les Etats financiers certifiés des trois (03) dernières années (2019-2021) constituant un chiffre d'affaires cumulé de 200 millions de F CFA ;
 - N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 19 critères essentiels.
- c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :**
- Une soumission timbrée, datée et signée ;
 - Un bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors taxes en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé à toutes les pages, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
 - le détail quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
 - le sous-détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages ;
 - Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- d) Fausse déclaration ou pièces falsifiée ou pièce non authentique ;**
- e) Non respect du mode de soumission ;**
- f) Non respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;**
- g) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement).**

2 Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 19 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement proposé sur 11 critères ;
- Le matériel à mobiliser sur 07 critères ;
- Les Références du Soumissionnaire sur 01 critère.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 ou la Direction de l'entretien et de la Protection du Patrimoine Routier (DEPPR) Tel : 222 229 137 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 13 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE SANTCHOU

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/A0N0/C-SU/SG/ST/CIPM /2022 DU 05/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE POSE DE 06 BUSES 0800 ET RÉHABILITATION DE 2KM DE ROUTE AU QUARTIER ETAMBA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU , DÉPARTEMENT DE LA MENOUE, RÉGION DE L'OUEST
FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 32 137 01641725 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Santchou, Autorité Contractante, lance pour son propre compte, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE POSE DE 06 BUSES 0800 ET RÉHABILITATION DE 2KM DE ROUTE AU QUARTIER ETAMBA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU . DÉPARTEMENT DE LA MENOUE, RÉGION DE L'OUEST

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- > SÉRIE 000 : INSTALLATIONS DE CHANTIER
- > SÉRIE 100: NETTOYAGE
- > SÉRIE 300 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
- > SÉRIE 400 ; OUV1LA.GES D'ART

3. Cout Prévisionnel

20 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice 2022, Imputation : 56 32 137 01641725 2811

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Santchou dès publication du présent avis d'Appel d'Offre (au secrétariat particulier du maire) tel 654 47 41 37/691 70 97 54

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de santchou contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de cinquante-cinq mille (55000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de SANTCHOU, au plus tard le 27/09/2022 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°12/A0N0/C-SU/SG/ST/CIPM 12022 DU-05/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE POSE DE 06 BUSES 0800 ET
RÉHABILITATION DE 2KM DE ROUTE AU QUARTIER ETAMBA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU ,
DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST.
« En procédure d'urgence »
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG, d'un montant en francs 400 000 CFA de un million (400000.)et valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous- préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou une société d'assurance (voir liste en annexe).

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27/09/2022 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Santchou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- 2^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les pièces Techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les pièces Financières (volume 3)

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Etre sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse de l'offre technique ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée, ou photocopiée
- Non production sous 48h d'une pièce absente ou non conforme dans l'offre.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico- financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- Absence d'un personnel d'encadrement technique (conducteur des travaux et chef chantier) ;
- La présentation de l'offre (02 critères) ;
- L'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet (02 critères) ;
- La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et proposition (05 critères) ;
- Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter toute modification à cet appel à concurrence qui devra être consulté dans le journal officiel des marchés publics édité par l'ARMP
- Justifier de la réalisation d'au moins trois projets
- Capacité financière au moins égale à celle du montant prévisionnel

NB : Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée le moins disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Santchou au secrétariat particulier du maire.

SANTCHOU le 5 Septembre 2022

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE SANTCHOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CSU/CIPM /2022 DU 05/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'HOSPITALISATION À L'HÔPITAL DE DISTRICT DE SANTCHOU DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU FINANCEMENT BIP- EXERCICES 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le MAIRE DE LA COMMUNE DE SANTCHOU: MAÎTRE D'OUVRAGE lance un Appel d'Offres National Ouvert, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'HOSPITALISATION À L'HÔPITAL DE DISTRICT DE SANTCHOU DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- terrassement ;
- fondations ;
- maçonnerie - élévation ;
- charpente - couverture ;
- menuiserie métallique ;
- menuiserie bois ;
- plomberie sanitaire ;
- électricité ;
- peinture ;
- VRD ;
- DIVERS.

3. Cout Prévisionnel

15 000 000

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BUDGET DU MINEDUB

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de SANTCHOU au secrétariat particulier du maire, tel : 654 47 41 37 /691 70 97 54

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de SANTCHOU dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de 35 000 fcfa (trente- cinq mille fcfa) représentant les frais d'achat du dossier, et payable à la recette municipale ou au trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU au plus tard le 27/09/2022 (date de dépôt des offres) à 10h et devra porter la mention ;

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 11/AONO/CSU/CIPM /2022 DU 05/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
D'HOSPITALISATION À L'HÔPITAL DE DISTRICT DE SANTCHOU DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU
FINANCEMENT BIP- EXERCICES 2022
(En procédure d'urgence)
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est fixé suivant le tableau ci-dessus (cf. I.Objet).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre, une société d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le tableau ci-dessus (1. Objet) :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI, sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux

ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une société d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 27/09/2022 dès 11h après l'heure limitée des dépôts fixée à 10h, dans la salle des réunions de la COMMISSION interne de passation des marchés publics de la commune de SANTCHOU

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1er étape; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1).

-2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

-3ème étape; Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères d'évaluation :**

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations.
- Pièces scanné ou falsifiée.
- Non production sous 48h d'un document administratif non conforme.
- Omission d'un prix ou d'une quantité dans l'offre financière
- Présence du soumissionnaire sur la liste des établissements suspendus de la commande publique

B/ Critères essentiels

- Non satisfaction d'au moins 70% des critères à l'analyse d'offre technique
- Ne pas être suspendu de la commande publique,
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;
- Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Localisation de l'entreprise par rapport au lieu d'exécution des travaux ;
- ;Présence d'une attestation de visite du site;
- Attestation de surface financière (minimum égal à 14du montant prévisionnel) ;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page.
- Justifier d'une attestation de domiciliation bancaire dans le département de la menoua

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter toute modification à cet appel à concurrence qui devra être consulté dans le journal officiel des marchés publics édité par l'ARMP

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait 70% des critères essentiels

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU auprès du secrétaire particulier du maire de SANTCHOU, tel : 654 47 41 37 /691 70 97 54

SANTCHOU le 5 Septembre 2022

Le MAIRE

NGOUBENE François

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022
POUR LES ETUDES D'AMENAGEMENT, ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE
L'AMENAGEMENT D'UN PARKING ET DES COMMODITES A LA BASE LOGISTIQUE DE NGAOUNDERE
POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT :
BUDGET DU CNCC 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
201110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des études d'aménagement, architecturales et techniques en vue de l'aménagement d'un parking et des commodités à la base logistique de Ngaoundéré

2. Consistance des prestations

Le Maître d'ouvrage sollicite de la part des candidats pré qualifiés des propositions techniques et financières en vue de la fourniture des prestations ci-après :

- Préparation de l'esquisse d'aménagement avec maquette et rapport sommaire du plan d'aménagement du terrain ;
- Un avant projet sommaire ;
- Un avant projet détaillé ;
- Un projet du dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la base logistique ;
- Un dossier de normes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte, à égalité de condition, aux Consultants pré qualifiés retenus à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt N°02/AMI/CNCC/CIPM/2022 du 13 Septembre 2022 par le Maître d'Ouvrage.

Il s'agit de :

N°	NOMS DES ENTREPRISES PRE QUALIFIEES	ADRESSES
1	ETS JOKAR	677 64 54 59
2	SOS BATI BTP	695 73 75 41
3		

KEN'S BUSINESS



655 67 95 48



6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : **233 43 67 67** Fax : **233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél.: **233 43 67 67** ; Fax : **233 43 70 17**, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Trente mille) FCFA**, dans le compte n°335 98800001-89 CAS-ARMP Agence BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marquées comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : **233 43 67 67** Fax : **233 43 70 17**. Tél. : **233 43 67 67** Fax : **233 43 70 17**, au plus tard le **11 Octobre 2022, à 12H00**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National RESTREINT

N°002/AONR/CNCC/CIPM/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022

POUR LES ETUDES D'AMENAGEMENT, ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES

EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN PARKING ET DES COMMODITES

A LA BASE LOGISTIQUE DE NGAOUNDERE POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Une (01) copie de l'offre financière scellée (Offre témoin), sera fournie en dehors de l'enveloppe financière contenant un(01) original et six (06) copies.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Six cent mille (600 000) FCFA**.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Six cent mille (600 000) FCFA**.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites prioritairement au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM-ARMP).

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **11 Octobre 2022 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants:

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Absence d'au moins une référence dans les études d'aménagement, architecturales et techniques ;
- La note technique inférieure à 80 sur 100.

2. Les principaux critères ESSENTIELS de qualification

Ils concernent les points suivants :

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
		(par points)
1	Présentation et Capacité Financière	5
2	Qualification du Cabinet	20
3	Personnel du Cabinet	72
4	Moyens logistiques, techniques et matériels	3
TOTAL		100

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'examen des offres financières.

NB : Le Cabinet sera choisi par la méthode de sélection dite par points par combinaison des notes techniques (70%) et financières (30%).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et techniquement qualifiée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/SIC/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022
RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET INDIVIDUELLE
ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICES 2023 ET
2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SIC lance pour le compte des exercices budgétaires 2023 et 2024, un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'une police d'assurance Maladie Groupe, Assistance et Individuelle Accidents du personnel de la SIC.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent en un lot unique « Assurance Maladie Groupe, Assistance et Individuelle Accidents du personnel SIC » détaillé dans les Termes de Références (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de cette prestation est de cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFA/TTC pour une durée de vingt-quatre (24) mois de prestations soit :
Tranche ferme : quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA ;
Tranche conditionnelle : quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances, ayant une présence effective de cinq (5) ans au moins dans le marché camerounais d'assurance et disposant d'un partenariat technique à l'étranger.

Gestion :

La gestion de la police d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par la compagnie d'assurance adjudicataire du marché, en collaboration avec le courtier mandaté par la SIC.
La rémunération du courtier sera assurée par la Compagnie d'Assurance retenue comme adjudicataire conformément à la réglementation en vigueur et la grille prévue par le Ministère des Finances relative au paiement des commissions des courtiers.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget de la SIC des exercices 2023 et 2024 dont l'imputation est : **62581330**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat de la Cellule des Marchés sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) 510 Avenue de l'indépendance, quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Cellule des Marchés de la SIC sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail: info@sic.cm, Site Web: www.sic.cm. Sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte CAS ARMP/BICEC.

Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies marqués comme tel**, sera déposée sous enveloppe scellée au secrétariat de la Cellule des Marchés sis à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, quartier Hippodrome Yaoundé, face immeuble T. BELLA, BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm au plus tard le **21 OCTOBRE 2022** à 13 heures précises, et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°017/AONO/SIC/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de vingt-quatre (24) mois, soit une tranche ferme de douze (12) mois allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et une tranche conditionnelle de douze (12) mois allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Lieu d'exécution:

Au Cameroun et à l'étranger.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre un cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou une compagnie d'assurance habilitée à cet effet, (Cf. pièce N° 11 du présent DAO) et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Ledit cautionnement est fixé à trois millions six cent mille (3 600 000) francs CFA.

Ce cautionnement sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurance habilitée à cet effet, ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps à la salle des conférences de la SIC par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SIC :

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **21 OCTOBRE 2022** à 14 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée à une date ultérieure, après analyse des offres administratives et techniques.

Seuls les dossiers des soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 points seront éligibles à l'analyse financière.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures d'un document administratif jugé non conforme lors de la séance d'ouverture des offres ;
- Défaut de présentation dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ;
- Absence de l'attestation du Ministère chargé des Finances prouvant que le soumissionnaire fonctionne normalement (attestation d'adhésion au Code CIMA) ;
- Placement sous procédure de redressement, sous administration provisoire, sous administration séquestre ou retrait d'agrément ;
- Absence de l'agrément CIMA autorisant à exercer dans le secteur ;
- Offre technique non conforme aux prescriptions des TDR et du CCAP ;
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations de l'offre financière dans l'offre technique ;
- Défaut de présentation des états C1, C4, C10b tableau F et C11 dûment certifiés chacun pour les exercices 2019, 2020, 2021.

2. Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères ci-après définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères	Points
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté, etc.)	6
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des 3 dernières années et pour la durée d'existence pour les compagnies d'assurances de moins de cinq (05) ans d'âge (joindre 1ère et dernière page du marché signées des parties, attestations de satisfecit)	14
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés au cours des 3 derniers exercices	15
Couverture de la marge de solvabilité au cours des 3 derniers exercices	13
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des 5 dernières années et pour la durée d'existence pour les compagnies d'assurances de moins de cinq (05) ans d'âge	10
Traités des réassurances dans la branche similaire et partenaires techniques à l'étranger et au Cameroun	10
Facilités accordées	5

TOTAL	100
--------------	------------

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80/100.

14. Attribution

Le marché sera attribué à l'Assureur remplissant les capacités administratives et techniques requises et présentant l'offre financière évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent-vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

DR AHMADOU SARDAOUNA

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/SIC/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022
RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET INDIVIDUELLE
ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICES 2023 ET
2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SIC lance pour le compte des exercices budgétaires 2023 et 2024, un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'une police d'assurance Maladie Groupe, Assistance et Individuelle Accidents du personnel de la SIC.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent en un lot unique « Assurance Maladie Groupe, Assistance et Individuelle Accidents du personnel SIC » détaillé dans les Termes de Références (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de cette prestation est de cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFA/TTC pour une durée de vingt-quatre (24) mois de prestations soit :

Tranche ferme : quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA ;

Tranche conditionnelle : quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances, ayant une présence effective de cinq (5) ans au moins dans le marché camerounais d'assurance et disposant d'un partenariat technique à l'étranger.

Gestion :

La gestion de la police d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par la compagnie d'assurance adjudicataire du marché, en collaboration avec le courtier mandaté par la SIC.

La rémunération du courtier sera assurée par la Compagnie d'Assurance retenue comme adjudicataire conformément à la réglementation en vigueur et la grille prévue par le Ministère des Finances relative au paiement des commissions des courtiers

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget de la SIC des exercices 2023 et 2024 dont l'imputation est : **62581330**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat de la Cellule des Marchés sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) 510 Avenue de l'indépendance, quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Cellule des Marchés de la SIC sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail: info@sic.cm, Site Web: www.sic.cm. Sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte CAS ARMP/BICEC.

Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies marqués comme tel**, sera déposée sous enveloppe scellée au secrétariat de la Cellule des Marchés sis à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, quartier Hippodrome Yaoundé, face immeuble T. BELLA, BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm au plus tard le **21 OCTOBRE 2022** à 13 heures précises, et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°017/AONO/SIC/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS DU PERSONNEL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Délai de Livraison

La période de couverture est de vingt-quatre (24) mois, soit une tranche ferme de douze (12) mois allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et une tranche conditionnelle de douze (12) mois allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Lieu d'exécution:

Au Cameroun et à l'étranger.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre un cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou une compagnie d'assurance habilitée à cet effet, (Cf. pièce N° 11 du présent DAO) et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Ledit cautionnement est fixé à trois millions six cent mille (3 600 000) francs CFA.

Ce cautionnement sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurance habilitée à cet effet, ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps à la salle des conférences de la SIC par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SIC :

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **21 OCTOBRE 2022** à 14 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée à une date ultérieure, après analyse des offres administratives et techniques.

Seuls les dossiers des soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 points seront éligibles à l'analyse financière.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures d'un document administratif jugé non conforme lors de la séance d'ouverture des offres ;
- Défaut de présentation dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ;
- Absence de l'attestation du Ministère chargé des Finances prouvant que le soumissionnaire fonctionne normalement (attestation d'adhésion au Code CIMA) ;
- Placement sous procédure de redressement, sous administration provisoire, sous administration séquestre ou retrait d'agrément ;
- Absence de l'agrément CIMA autorisant à exercer dans le secteur ;
- Offre technique non conforme aux prescriptions des TDR et du CCAP ;
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations de l'offre financière dans l'offre technique ;
- Défaut de présentation des états C1, C4, C10b tableau F et C11 dûment certifiés chacun pour les exercices 2019, 2020, 2021.

2 Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères ci-après définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères	Points
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté, etc.)	6
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des 3 dernières années et pour la durée d'existence pour les compagnies d'assurances de moins de cinq (05) ans d'âge (joindre 1ère et dernière page du marché signées des parties, attestations de satisfecit)	14
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés au cours des 3 derniers exercices	15
Couverture de la marge de solvabilité au cours des 3 derniers exercices	13
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des 5 dernières années et pour la durée d'existence pour les compagnies d'assurances de moins de cinq (05) ans d'âge	10
Traités des réassurances dans la branche similaire et partenaires techniques à l'étranger et au Cameroun	10
Facilités accordées	5
TOTAL	100

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80/100.

14. Attribution

Le marché sera attribué à l'Assureur remplissant les capacités administratives et techniques requises et présentant l'offre financière évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent-vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**DECISION N°012/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO
N°007/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN
GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE DE VIE DE GAROUA-BOULAI POUR LE COMPTE DU CONSEIL
NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général

Vu la constitution ;

Vu la loi n°005/008 du 30 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2004/275 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n°2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision N°276/CNCC/DG/2019 du 25 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Décide :

Article 1 :

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à la société **BUILPABUSCO** BP : 12 530 Douala ; Tel: 233 431 737 / 699 517 200.

- **Montant TTC du Marché : 23 000 000 FCFA.**
- **Délai d'exécution : Un (01) mois.**

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**DECISION N°013/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO
N°008/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU
PARKING DU CENTRE DE VIE DE DIBAMBA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES
CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général

Vu la constitution ;

Vu la loi n°005/008 du 30 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2004/275 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n°2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision N°276/CNCC/DG/2019 du 25 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Décide :

Article 1 :

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à la société
Tel: 233 431 737 / 699 517 200.

BUILPABUSCO

BP : 12 530 Douala ;

- **Montant TTC du Marché : 24 954 663 FCFA.**
- **Délai d'exécution : Deux (02) mois.**

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 012/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°007/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE DE VIE DE GAROUA-BOULAI POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **BUILPABUSCO**, BP : 12 530 Douala, Tél : 233 431 737 est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 23 000 000 (Vingt trois millions) francs FCFA**
- **Délai d'exécution : Un (01) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N° 013/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO
N°008/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU
PARKING DU CENTRE DE VIE DE DIBAMBA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES
CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **BUILPABUSCO**, BP : 12 530 Douala, Tél :233 431 737 est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 24 954 663 (Vingt quatre millions neuf cent cinquante quatre mille six cent soixante trois) francs FCFA**
- **Délai d'exécution : Deux (02) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°099 /22/AONO/SDCC/CIPM DU POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU MAGASIN ET DU GARAGE CENTRAL DE LASODECOTON A GAROUA-DJAMBOUTOU.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'augmenter la capacité de stockage des magasins de la Division Parc, le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'extension du magasin et du garage central de la SODECOTON à Garoua - Djamboutou.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les travaux d'extension du magasin et du garage central de la SODECOTON à Garoua - Djamboutou.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **90 000 000 FCFA**, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques membre du groupement ressortent clairement. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et retiré au présent DAO.

6. Financement

Les travaux objet de la présente consultation sont financés par le Budget SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél.222-27-10-80, E-mail sodecoton@sodecoton.com, fax:22-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P.304 Tél.222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél.233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 francs cfa** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de '**Compte Spécial CAS ARMP**'. Il s'agit des agences de: Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang; Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél.222-27-10-80,E-mail sodecoton@sodecoton.com,fax:22-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P.304 Tél.222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél.233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 francs cfa** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de '**Compte Spécial CAS ARMP**'. Il s'agit des agences de: Yaoundé Agence Centrale,Douala Bonanjo,Buéa,Ebolowa,Dschang; Ngaoundéré, Maroua,Limbe, Bafoussam,Bamenda,Garoua et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres .

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en anglais en six **(06)** exemplaires dont un original et cinq **(05)** copies, marqués comme tel devront parvenir **au plus le 13/10/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°099 /22/AONO/SDCC/CIPM DU POUR LES TRAVAUX
D'EXTENSION DU MAGASIN ET DU GARAGE CENTRAL DE LA
SODECOTON A GAROUA-DJAMBOUTOU.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **1 800 000** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date LIMITE de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la commission ad hoc constitué à cet effet le **13/10/2022 à partir de 16heures** dans la grande salle de réunion de la Direction Générale de la société à Garoua.

seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

critères d'évaluation

les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le mode binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure à 50% du coût prévisionnel ;
- Délai d'exécution supérieur à 6 mois ;
- Obtention de moins de 70% de oui à l'évaluation des critères essentiels

Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise ;
- Personnel de chantier ;
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site ;
- Présence d'un rapport de visite du site ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (03) derniers exercices (2021,2020, 2019), inférieur au coût prévisionnel de 90 000 000 FCFA ;
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations ;
 - moyens matériels mobilisables

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (**90**) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302 Tél. 222 27 10 80, Email :sodecoton@sodecoton.cm; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE
REPROGRAPHIE AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
: 56 07 164 01 340020 524118

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'acquisition du matériel de reprographie au Ministère de l'Administration Territoriale, suivant l'allotissement ci-après :

LOT 1 : acquisition de cinquante (50) photocopieurs au profit des Autorités Administratives ;

LOT2 : acquisition de vingt (20) photocopieurs au profit des Services Centraux.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture de cinquante (50) photocopieurs au profit des Autorités Administratives et de vingt (20) photocopieurs pour les Services Centraux du Ministère de l'Administration Territoriale dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **soixante-quinze millions (75.000.000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises(TTC) pour le lot 1 et **trente millions (30 000 000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises(TTC) pour le lot 2.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINAT au titre de l'exercice 2022, imputations : **56 07 164 01 340020 524118 pour le lot 1 et 56 07 164 01 340020 524118 pour le lot 2.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2eme étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Pour la soumission hors ligne, les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2ème étage, porte 214, au plus tard **le 05 Oct 2022 à**

14 H 00 , heure locale, portant les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000030AONPU/MINAT/CIPM/2022 DU
15 SEPTEMBRE 2022**

**POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE**

LOT

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

*Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 05 Oct 2022 à 14 heures 00**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA pour le lot 1 et six-cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 2**.

Ces cautions seront délivrées par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances.

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05 septembre 2022 15 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation**1 - Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossiers administratif ou technique incomplets ou non conformes ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
- insatisfaction du Maître d'Ouvrage vis-à-vis du soumissionnaire par rapport à l'exécution d'une prestation antérieure ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;
- absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires ;
- absence de certificat d'origine et de garantie du fabricant des photocopieurs proposés ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins 5/7 de l'ensemble des critères essentiels ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés à chaque page, signés, datés et suivis de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages).
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- présentation générale de l'offre ;
- délai de livraison ;
- expérience du fournisseur ;
- caractéristiques techniques des copieurs proposées;
- capacité financière supérieure ou égale à trente-cinq millions (35.000.000) de francs CFA pour le lot 1 et quinze millions (15 000 000) de francs CFA pour le lot 2.

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 5 /7 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

Toutefois, un même soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2^{ème} étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.coleps.gov.cm>

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE KAELE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C.KLE/CIPM/RIR/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de KAELE, Autorité Contractante, lance pour son compte un avis de Consultation pour **les travaux de cantonnage du tronçon de route bitumée n°12 : Magada – Kaélé – Yagoua du PK 2+250 au PK 52+900 (54,40 km)**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Elagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Décapage et nettoyage des accotements ;
- Curage des ouvrages hydraulique existants ;
- Curage des fossés et exutoires ;
- Dégagement en amont et en aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Colmatage calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Restauration des gardes corps ;
- Restauration des glissières de sécurité ;
- Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation .

3. Cout Prévisionnel

25 000 000 (vingt-cinq millions) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National. L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le fonds routier de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le **12 OCTOBRE 2022 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009//DC/C-KLE/CIPM/AI/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX

DE CANTONNAGE ET ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

DEUX (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structurer agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles. Les offres doivent être reçues à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 12 OCTOBRE 2022 à 10 Heures
--	---------------------------------------

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse

précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 12 OCTOBRE 2022 à 11 Heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Dépouillement de la Commune de Kaélé

14. Critères d'évaluation

11 Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 15 Septembre 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !